

Dirigeant d'entreprise de sécurité privée

RNCP32056 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42822
Code(s) ROME	K2503, M1302, H1302, M1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

JPM CONSEIL · SIRET : 81793659400016

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACTE 1	39013467400014	Former
M2S33 FORMATIONS	83464473400016	Former
SOCIETE D'INSTALLATION D'ASSISTANCE ET DE PREVENTION EN SECURITE	82200917100023	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le dirigeant d'entreprise de sécurité est un gestionnaire d'entreprise dans un secteur très réglementé.

Les activités principales qu'il exerce portent sur :

La gestion administrative et comptable : Le chef d'entreprise dans le secteur de la sécurité privée choisit son régime juridique, suit des tableaux de bord (trésorerie, plan de financement...) et sa comptabilité. Il sait par exemple lire et comprendre son bilan ainsi qu'un compte de résultat, et réalise des calculs de coûts, de marges et de rentabilité de son activité. Il est capable de prendre des décisions stratégiques impactant l'avenir de la société.

La gestion du personnel de l'entreprise de sécurité privée : dans une profession très encadrée, avec une convention collective complexe, les ressources humaines représentent une charge moyenne de 83% du chiffre d'affaires et constituent le capital de l'entreprise. Ce professionnel recrute, manage les équipes au quotidien et gère sa masse salariale ainsi que la planification des agents dans le respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles s'appliquant au secteur d'activité.

La gestion commerciale d'une entreprise de sécurité : la recherche de nouveaux clients est fondamentale au développement d'une entreprise de sécurité, ainsi que la maîtrise des différentes prestations pouvant être proposées aux prospects, en respectant la réglementation liée à cette activité. Le chef d'entreprise effectue ou supervise des démarches de prospection, négociation, développe son activité et perpétue son entreprise. Il est également un contact privilégié de ses clients sur leurs démarches de prévention et de sécurité pour lesquelles il assure son rôle de conseil et peut donner des préconisations techniques après analyse du site client. Il est capable de répondre à des appels d'offres publics (représentant 25% du marché) ou privés.

L'environnement juridique de la sécurité privée : la sécurité privée est un secteur très encadré et il est nécessaire pour le dirigeant de maîtriser ce cadre juridique et le suivi des évolutions du secteur professionnel de la sécurité privée pour pouvoir assurer les activités décrites ci-dessus. Il est également amené à collaborer avec les services publics et/ou les forces de l'ordre dans le cadre des missions de sécurité privée. Toute formation de 'gestion d'entreprise' généraliste ne serait pas suffisante pour accéder à ce métier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concernant l'activité de gestion administrative et comptable, les capacités attestées sont les suivantes :

- Maîtriser les processus de création d'entreprise en général, et d'une entreprise de sécurité en particulier
- Connaître les modalités de reprise et d'achat d'entreprise
- Rédiger un business plan
- Comprendre les termes et mécanismes financiers d'une entreprise
- Savoir lire et comprendre un bilan et un compte de résultat
- Concernant l'activité de gestion du personnel d'une entreprise de sécurité privée, les capacités attestées sont les suivantes :
 - Appliquer les règles d'embauchage et de conclusion d'un contrat de travail ainsi que les infractions en matière de droit du travail
 - Connaître les classifications et qualifications de la convention collective des entreprises de prévention et de sécurité
 - Respecter les durées légales de travail, temps de repos et gestion des absences
 - Être capable de réaliser un transfert conventionnel
 - Maîtriser les différents modes de rupture du contrat de travail
 - Connaître et appliquer les procédures disciplinaires

Concernant l'activité de gestion commerciale d'une entreprise de sécurité privée, les capacités attestées sont les suivantes :

- Connaître la typologie des donneurs d'ordre publics et privés
- Analyser des besoins du client, présenter et défendre son offre commerciale, décomposer le prix d'une prestation
- Maîtriser le processus et cadre légal de la sous-traitance
- Suivre ses contrats commerciaux et connaître les cas de ruptures et leurs conséquences
- Savoir rédiger des consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes
- Connaître les équipements de communication interne, fixes, mobiles et embarqués et équipements de protection individuelle, rondes de surveillance et systèmes de contrôles de rondes
- Connaître les équipements de protection mécanique et électronique, systèmes de contrôles d'accès, de vidéosurveillance, télé-surveillance et intervention sur alarme, équipements de sécurité incendie et évacuations

Concernant l'activité d'environnement juridique de la sécurité privée, les capacités attestées sont les suivantes :

- Maîtriser les conditions d'accès à la profession et le régime de la carte professionnelle
- Maîtriser les modalités d'exercice du métier et notamment : neutralité, usage des armes, uniformes, insignes
- Savoir prendre des décisions pour son entreprise et ses salariés en connaissance du cadre légal (légitime défense, état de nécessité, intégrité physique, liberté d'aller-venir, assistance à personne en péril ou encore respect de la vie privée

Blocs de compétences

RNCP32056BC01 — CADRE JURIDIQUE DES ACTIVITÉS PRIVÉES DE SÉCURITÉ

LISTE DE COMPÉTENCES

Questionnaires individuels d'évaluation écrits incluant des questions :

- de restitution des textes concernés par les compétences citées ci-dessus
- et de mise en situation à partir de cas concrets de mise en œuvre des dispositions du livre VI du CSI, du code de déontologie et du Code Pénal

Le mémoire ainsi que l'oral du jury final doivent également montrer la maîtrise par le candidat des compétences de ce domaine d'activité.

La validation de ce bloc de compétences est conditionné par un résultat supérieur à 10/20 dans ce domaine.

RNCP32056BC02 — GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE D'UNE ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Questionnaires individuels d'évaluation écrits incluant des questions de restitution des notions concernées par les compétences citées ci-dessus et de mise en situation à partir de cas concrets financiers
- Capacité à rédiger un business plan et le présenter au jury

La validation de ce bloc de compétences est conditionné par un résultat supérieur à 10/20 dans ce domaine.

RNCP32056BC03 — GESTION DU PERSONNEL D'UNE ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE : RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mises en situation professionnelles à partir de cas concrets : simulation d'une procédure recrutement, exercice de planification, simulation d'un entretien professionnel ou disciplinaire
- Questionnaires individuels d'évaluation écrits incluant des questions de restitution des notions concernées par les compétences citées ci-dessus

Le mémoire ainsi que l'oral du jury final doivent également montrer la maîtrise par le candidat des compétences de ce domaine d'activité.

La validation de ce bloc de compétences est conditionné par un résultat supérieur à 10/20 dans ce domaine.

RNCP32056BC04 — GESTION COMMERCIALE D'UNE ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Questionnaires individuels d'évaluation écrits incluant des questions de restitution des notions concernées par les compétences citées ci-dessus
- Exercice final de la formation devant le jury de certification : rédaction d'un mémoire de réponse à un appel d'offres et présentation orale de sa réponse devant le jury, représentant fictivement le donneur d'ordres attribuant le marché

La validation de ce bloc de compétences est conditionné par un résultat supérieur à 10/20 dans ce domaine.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de prestations de sécurité dans les domaines d'activité de la surveillance humaine, du gardiennage, de la télé et vidéo surveillance, des manifestations sportives et culturelles, du transport de fonds et de valeurs, de la protection rapprochée des personnes physiques.

Toute entreprise de sécurité privée ou service interne de sécurité répondant aux exigences du Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure;

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dirigeant d'entreprise de sécurité privée
Associé dans une entreprise de sécurité privée
Directeur général d'entreprise de sécurité privée
Responsable d'agence d'entreprise de sécurité privée
Directeur opérationnel d'entreprise de sécurité privée
Mandataire social d'une entreprise de sécurité privée
Chef d'entreprise de prestations de services de sécurité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités privées de sécurité sont encadrées par le livre VI du Code de Sécurité Intérieure.

Le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) est l'organe public de contrôle et de régulation du secteur de la sécurité privée (rattaché au Ministère de l'Intérieur). Il existe des délégations territoriales du CNAPS appelées CLAC (Commissions Locales d'Agrément et de Contrôle).

La détention d'un titre de dirigeant d'entreprise de sécurité privée est obligatoire pour créer ou reprendre une entreprise de sécurité privée en application des dispositions du livre VI du Code de Sécurité Intérieure (anciennement loi du 12 juillet 1983 modifiée) et son décret d'application du 06/09/15 modifié.

Les CLAC exigent la détention d'une certification inscrite au RNCP et validée par la DLPAJ (Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques) à l'appui d'une demande d'agrément d'une entreprise de sécurité

privée, de ses dirigeants, gérants et associés.

Le programme de la formation de dirigeant d'entreprise de sécurité privée répond également aux dispositions du chapitre III de l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité concernant la formation initiale des dirigeants d'entreprise de sécurité privée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 951 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 543
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de 3 personnes minimum et composé de :

- chefs d'entreprise en activité
- experts en sécurité privée
- formateurs ou consultants dans le domaine de la sécurité privée

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : minimum 25%, soit au moins 1 membre extérieur pour 3 membres au total

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 851 €
Prise en charge	Branches concernées
7 851 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38895

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
AS2P, UNAFOS, CNAPS, Syndicats patronaux (USP-SNES), Rapports de branche annuels
JPM CONSEIL

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32056/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	195
Parcours menés à terme	200
Taux d'achèvement	103 %
Période	02/2022 – 02/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	398
Montant total engagé	1 181 699 €
Coût moyen par dossier	2 969 €
Durée moyenne	150 h
Période	01/2020 – 01/2024
France compétences	69 %
France Travail	21 %
Régions	4 %
Entreprise	4 %

Reste à charge titulaire	2 %
---------------------------------	-----

Compte d'engagement citoyen	0 %
------------------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.